

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 27

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Ravier et Mme Blin

ARTICLE 8

Compléter l'alinéa 15 par les mots :

« , dans le cadre de la lutte contre l'entrisme communautariste et contre les idéologies séparatistes. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de cibler que les mesures de ce projet de loi correspondent aux objectifs de l'exposé des motifs.